

Inscription formation CPJEPS animateur·trice d'Activité et de Vie Quotidienne

Suite à votre demande d'inscription à notre formation, merci de nous fournir les pièces listées ci-dessous :

Pièces à fournir :
Un curriculum vitae avec liste exacte de vos diplômes (pour étudier les équivalences)
Vos diplômes (1 scan par diplôme)
Une copie recto verso de votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
Un extrait de casier judiciaire national (www.justice.gouv.fr/cjn)
La copie de votre PSC1 (ou AFPS ou BNPS ou BNS)
La copie de votre attestation de participation à l'appel à la défense pour les personnes ayant moins de 25 ans pour l'entrée en formation
Une photo d'identité récente en couleur

Limite de dépôt des pièces du dossier : 1^{er} mars 2026

L'entrée en formation pourra se faire uniquement pour les candidats qui auront fourni toutes les pièces demandées et ce, dans les délais.